

**PROCES VERBAL DU
COMITE SYNDICAL DU 10 AVRIL 2009**

*Le procès verbal du 12 décembre 2008 ne fait l'objet d'aucune observation, il est adopté par l'assemblée.
Madame Marie-Françoise TRAVERS est désignée secrétaire de séance.*

Avant de commencer l'ordre du jour, Monsieur le Président fait une brève lecture du compte rendu de la réunion de bureau du 13 mars 2009 à l'assemblée.

FLUX TRAITES EN 2008 ET BILAN FINANCIER 2008

Monsieur le Président informe les membres du comité syndical de la baisse du gisement des ordures ménagères résiduelles, ce qui entraîne une baisse des recettes soit - 4,46%.

Les dépenses budgétaires 2008 ont été maîtrisées et inférieures de 10% par rapport à la prévision.

L'équilibre financier aurait été respecté si les recettes prévisionnelles contributives avaient été encaissées conformément aux prévisions.

Le comité syndical est informé.

PROJECTION DE BILAN ET CONTRIBUTION DES ADHERENTS

Compte tenu de ce constat, Monsieur le Président propose de modifier la participation des adhérents avec une participation fixe à l'habitant et une participation variable en fonction du tonnage apporté. Il souhaite que chacun réfléchisse à cette orientation. Des simulations seront réalisées afin que chacun apprécie le niveau de ses participations.

Monsieur Potiron souhaite qu'il y ait une reconnaissance financière pour les structures qui produisent moins de déchet.

Le comité syndical est informé.

COMPTE ADMINISTRATIF 2008

Monsieur le Président expose :

L'examen des comptes de résultats de l'exercice 2008 fait apparaître un déficit de fonctionnement net de 288 862.34 € contre balancé par 1 183 000.29€ d'excédent antérieur, et 3 204 789.21 € d'excédent d'investissement de clôture également réduit de 650 076.38 € soit un excédent de clôture de 2 554 712.83 €.

Il est constaté des restes à réaliser de 300 000.00 € en recette d'investissement et 2 899 000.00€ en dépense d'investissement. Le besoin d'autofinancement complémentaire est de 44 287,17 € pour rétablir l'équilibre de cette section.

Un montant de 44 287,17 € est proposé au crédit de la section d'investissement par affectation du résultat de fonctionnement 2008 ; le solde cumulé soit 849 850,78 € sera affecté en report sur la section de fonctionnement.

Après mise au vote par le doyen d'âge, Monsieur Jacky PRINCAY, le comité syndical adopte à l'unanimité le compte administratif.

Délibération ASDel 100409-AF01

COMPTE DE GESTION 2008

Monsieur le Président expose :

Les comptes de résultats de l'exercice 2008 dressés par M. le Comptable du Trésor sont conformes aux écritures passées par l'ordonnateur tant en recettes qu'en dépenses.

Le compte de gestion peut être certifié conforme aux écritures enregistrées par l'ordonnateur et transcrites dans les documents du compte administratif 2008.

Le comité syndical adopte à l'unanimité le compte de gestion 2008.

Délibération ASDel 100409-AF02

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2008

Le président rappelle les résultats du compte administratif présenté et approuvé, et propose l'affectation suivante :

MONTANT A AFFECTER	
Résultat de l'exercice:	-288 862,34
Report à nouveau:	1 183 000,29
Résultats cumulés à affecter	894 137,95
Solde d'exécution de la SI:	2 554 712,83
Restes à réaliser dépenses:	-2 899 000,00
Restes à réaliser recettes:	300 000,00
Besoin de financement	-44 287,17
Solde disponible:	849 850,78

Après avoir délibéré, le comité syndical décide à l'unanimité l'affectation suivante :

AFFECTATION:	
Compte 1068:	44 287,17
Report à nouveau :	849 850,78
Total	894 137,95

Délibération ASDel 100409-AF04

TARIFS EPANDAGE 2009

Monsieur le Président expose :

Après concertation avec l'industriel Cooperl (anciennement ARCA) et les agriculteurs du plan d'épandage, les tarifs des prestations de transport et d'épandage ont été réactualisés.

Différents tarifs et prestations seront applicables en fonction de la distance de la plateforme de compostage et la parcelle à épandre :

Distance plateforme/parcelle	Prestation	Coût Agriculteur € HT/Tonne
< 10 km ou 1h/tour	Epandage départ plateforme	2,70 €
De 10 à 20 km	Transport pour livraison en bout de champ	1,80 €
	Epandage bout de champ	2,70 €
> 20 km	Transport pour livraison en bout de champ	2,00 €
	Epandage bout de champ	2,70 €

Ces tarifs seront applicables à partir du 1^{er} avril 2009.

Le comité syndical adopte à l'unanimité.

Délibération ASDé1100409-AF05

CLIS LA LOGE

Monsieur le Président expose :

La Commission locale d'information et de surveillance du complexe de traitement des déchets de La Loge est composée de 4 collèges : Collège de l'Administration, Collège des Collectivités, Collège des associations locales et riverains et collège Exploitant.

Il convient de procéder au renouvellement du collège exploitant qui doit être composé de 5 membres titulaires et 5 membres suppléants.

Après délibération, le comité syndical propose que le collège d'exploitant soit composé par :

Membres titulaires :

- M. MOREAU Jean-François
- M. PRINCAY Jacky
- M. AUBIN Claude
- M. ROULLEAU Claude
- M. BONNEAU Jean-Claude

Membres suppléants :

- M. JOLIVET Henri
- M. COIFFARD Jean-François
- M. PIERRE Gérard
- M. FERJOU Claude
- Mme REGNIER Dominique

Le comité syndical adopte à l'unanimité.

Délibération ASDé1100409-AA03

MARCHE VINCI – AVENANT N°3

Monsieur le Président expose :

Depuis la mise en service de l'usine de Tri Mécano Biologique, bon nombre d'améliorations techniques ont été apportées au process pour permettre à cet outil être plus performant que ce qui était prévu à l'origine.

Ainsi, au terme de 17 semaines d'exploitation à 100% de sa capacité les performances enregistrées sont les suivantes : 38% des déchets reçus ne vont plus en décharge soit 5% de plus que l'objectif fixé.

Les tests de performances sont donc satisfaisants dans leur ensemble.

Les rejets atmosphériques sont respectés (400 unités d'odeurs pour 500 garanties) ; cependant, une gêne olfactive persiste à hauteur du biofiltre qui assure le traitement de l'air. La perception par le voisinage, identifiée sur une échelle de 0 à 5 UO est au niveau 5 lorsque que l'on est sous le vent dans un rayon inférieur à 500m. En concertation avec les riverains, les élus locaux et les membres du bureau il a été décidé de couvrir cette installation.

Une étude de dispersion montre que la canalisation de l'air traité à 20m de hauteur réduirait l'olfactif à 0 en tous points extérieurs au site.

Le montant des travaux s'élève à 340 000€. En compensation, la masse filtrante aurait une durée de vie portée à 7 ans au lieu de 5 en régime non couvert.

Par ailleurs, il a été demandé au constructeur de procéder au changement du matériel de manutention. Une chargeuse plus puissante, plus résistante et de meilleur rendement horaire (5m³ par godet contre 2.7 m³ à

l'origine) a été livrée moyennant une plus value partagée entre le constructeur et le Smited. Reste à charge du Smited une somme de 27 000€ en plus value.

Ce nouvel équipement limite les temps de manutention et libère plus de temps à l'entretien des ateliers.

Les membres du comité syndical autorisent le Président à réaliser les travaux de couverture du biofiltre et à signer l'avenant au marché pour un montant total de travaux et fournitures de 367 000 € HT.

Les délais d'exécution seront également prolongés jusqu'au 14 avril 2009 compte tenu des essais et mesures de performances supplémentaires demandées par le maître d'ouvrage durant la mise en service et les essais de performances.

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que de plus en plus de visites sont demandées sur le TMB et que celles-ci sont assurées par le Directeur du SMITED. Monsieur le Président propose alors que chaque technicien en charge de la prévention s'organise pour effectuer ces visites correspondant à leur territoire.

Le comité syndical adopte à l'unanimité.

Délibération ASDéI100409-MP01

TRAVAUX LA LOGE

Monsieur le Président expose :

L'exploitation du site de La Loge II depuis fin 2007 voit le comblement quasi complet des trois premiers casiers. Il est donc nécessaire de créer des capacités d'accueil complémentaires par réalisation de trois nouveaux casiers.

Une consultation a été réalisée, la commission d'appel d'offres propose de retenir les entreprises suivantes :

Terrassement : **PELLETIER** pour un montant de 253 023,13 €HT

Étanchéité : **SODAF GEO** pour un montant de 152 194.50 €HT

Le comité syndical autorise le Président à signer les pièces des marchés.

Le comité syndical adopte à l'unanimité.

Délibération ASDéI100409-MP02

TRAVAUX FERME DE LA LOGE

Monsieur le Président expose :

La commission d'ouverture des plis réunie le 19 février dernier a statué sur la dévolution des lots de travaux, sachant qu'une première tranche de travaux de sauvegarde de 70 000€ a été réalisée en 2008. L'évaluation des travaux était estimée à 376 500€ et les sommes des moins disants est de l'ordre de 311 000€.

Après étude détaillée des offres la commission d'appels d'offres propose de retenir les entreprises suivantes :

Objet de l'opération : Travaux de réhabilitation de la FERME "HAY"
79330 COULONGES-THOUARSAIS

ESTIMATION HT BASES		lot		ENTREPRISES MIEUX DISANTES	VARIANTE	TOTAL HT
N°	DESIGNATION					
36 000,00 €	4	ABORDS - RÉSEAUX		EUROVIA		45 222,07 €
118 000,00 €	5	GROS-ŒUVRE - MAÇONNERIE PIERRES		BILLON		110 463,93 €
30 000,00 €	6	CHARPENTE & PLANCHER BOIS		BILLY		22 972,48 €
43 000,00 €	7	COUVERTURE TUILES - ZINGUERIE		BLANCHARD COUVERTURE	273,39 €	17 641,27 €
27 000,00 €	8	MENUISERIES BOIS EXTÉRIEURES & INTÉRIEURES		S.M.C.C.		19 666,13 €
29 200,00 €	9	CLOISONNEMENT - ISOLATION - FAUX-PLAFONDS		GUERET		15 631,59 €
9 800,00 €	10	CARRELAGE - FAÏENCE		GUERET		10 390,38 €
11 000,00 €	11	PEINTURE - SOLS COLLÉS		BÉTARD PEINTURE		12 528,75 €
6 500,00 €	12	SERRURERIE		C.M.B.		9 194,96 €
25 000,00 €	13	CHAUFFAGE - VENTILATION		SANITHERM		19 667,26 €
35 000,00 €	14	ÉLECTRICITÉ		GATINÉLECT		31 833,24 €
6 000,00 €	15	PLOMBERIE - SANITAIRE		SANITHERM		4 521,09 €
376 500,00 €	TOTAL					319 733,15 €

Les membres du comité syndical autorisent M. le Président à entériner les choix de la commission d'appel d'offres et à signer les pièces du marché.

Le comité syndical adopte à l'unanimité.
Délibération ASDé1100409-MP04

BILAN TMB

Un premier bilan matière depuis novembre 2008 est présenté aux membres du comité syndical.

L'amendement organique est vendu conforme à la norme 44 051.
Les métaux ferreux sont vendus et recyclés par un repreneur agréé.
Les inertes sont réintégrés dans la filière de broyage recyclages matériaux du BTP.
La perte massique est supérieure à 20% du gisement entrant.

Le comité syndical est informé.

UNITE DE PREPARATION DE COMBUSTIBLES DE SUBSTITUTION

Monsieur le Président expose :

Parmi les filières de valorisation des sous produits de préparation des déchets ménagers transitant par l'usine de Tri Mécano Biologique (TMB) figure celle relative à la préparation de matières combustibles utilisables notamment par les cimentiers. Notons que d'autres industries étudient également les possibilités d'utilisation de combustibles de substitution issus des fractions à fort pouvoir calorifique contenues dans les déchets.

Des essais réalisés en novembre 2008, montrent que la qualité des combustibles obtenus répond parfaitement au cahier des charges présenté par les cimentiers. Les essais réalisés en cimenterie sont tout aussi satisfaisants.

En préalable à une réalisation effective, le Smited s'est attaché des services de spécialistes afin d'étudier les possibilités techniques et financières de réalisation d'une unité de préparation de combustible par extension de l'activité de l'usine de TMB. Les réserves foncières non bâties attenantes au bâtiment existant permettent une telle implantation qui nécessiterait la création d'environ 600m².

Deux broyeurs parallèles permettraient une préparation des deux flux sortants constitués des fractions grossières d'une part et du stabilisat d'autre part.

La mise en service en deux temps des broyeurs permettrait de détourner deux fois 18 000 tonnes supplémentaires de déchets des centres de stockage, rallongeant d'autant leur durée d'exploitation.

A terme, l'optimisation d'une telle filière réduirait l'utilisation de combustibles fossiles, contribuerait à la lutte contre l'émission de gaz à effet de serre, et permettrait d'envisager un déstockage des fractions combustibles stockées depuis la mise en service du TMB !

L'estimation du coût du projet est de 2 300 000 € HT dont 50% amortissables sur 7ans et 50% sur 20 ans (soit environ 220 000€ /an). A titre de comparaison, le stockage de 18 000 t/an de déchets chez le prestataire actuel coûte 1 400 000 € en 2009. La perspective d'une TGAP à 40€ la tonne en 2015, impose une réflexion sur le traitement futur des déchets résiduels mis en centre de stockage.

Pour ces motifs, Monsieur le Président invite le Comité Syndical à délibérer et à se prononcer sur sa volonté de développement de ce projet devant conduire à sa réalisation, dans le respect des règles administratives techniques et réglementaires.

La proposition est la suivante :

La première étape conduirait à la définition d'un avant projet détaillé, la constitution des dossiers administratifs réglementaires relatifs à l'installation et sa réalisation.

La seconde étape consisterait à réaliser un montage juridique réglementaire et financier sur les incidences du projet avec finalisation des marchés de reprise du combustible produit.

Enfin, la dernière étape concernerait la phase travaux et mise en service.

Cette opération pourrait être engagée dès 2009 pour être opérationnelle courant 2010.

Monsieur le Président propose d'attendre le contrat avec CALCIA.

Le comité syndical adopte à l'unanimité.

Délibération ASDé1100409-MP03

TAXE GENERALE SUR LES ACTIVITES POLLUANTES

Les membres du comité sont informés des courriers adressés aux services de l'Etat et aux parlementaires. Ils sont également informés des incidences financières de l'augmentation de cette taxe sur l'équilibre financier du Syndicat.

LE COMITE SYNDICAL EST INFORME

DEMARCHE ENVIRONNEMENTALE

Pour bénéficier d'une réduction de la TGAP, le SMITED a décidé de lancer la mise en place de la certification ISO 14001. Cette mission a été attribuée au cabinet ASCOM Conseil, société de conseil et formation installée en Limousin depuis 2008. Ses compétences couvrent la stratégie d'activité, les démarches de Qualité-Sécurité-Environnement, le management des ressources, la gestion des projets industriels.

La certification va se dérouler en 3 phases :

- 1^{ère} phase : Diagnostic de la situation environnementale
- 2^{ème} phase : Construction du système de management environnemental
- 3^{ème} phase : Diagnostic de la situation environnementale

Monsieur le Président souhaite que les phases 2 et 3 soient réalisées pour septembre 2009 et que le SMITED soit référencé au 1^{er} janvier 2010.

Dans un premier temps, la certification est prévue pour le centre de stockage de La Loge, puis s'étendra aux autres sites du SMITED.

Les membres du comité syndical sont informés.

DECISION MODIFICATIVE N°1

Monsieur le Président expose :

Il est proposé les modifications d'affectations suivantes et les inscriptions complémentaires suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT								
DEPENSE				RECETTE				
Article	Niveau de contrôle	Intitulé	Montant	Article	Niveau de contrôle	Intitulé	Montant	
6042	o11	Etudes optimisation EE	150 000,00	7445	74	Participation Eco Emballages	150 000,00	
61552	o11	Entretien petit matériels	-15 000,00					
61558	o11	Autres biens mobiliers	15 000,00					
6280	o11	Divers	600,00					
6288	o11	Autres	-600,00					
			Total 1:				Total 1:	150 000,00

SECTION D'INVESTISSEMENT								
DEPENSE				RECETTE				
Article	Niveau de contrôle	Intitulé	Montant	Article	Niveau de contrôle	Intitulé	Montant	
2315	14	Installations techniques-TMB	340 000,00	1641	14	Emprunt	340 000,00	
2315	41	Installations techniques-Casier La Loge II	500 000,00	1641	41	Emprunt	500 000,00	
			Total 2:				Total 2:	840 000,00

TOTAL GENERAL								
DEPENSE				RECETTE				
			Total 3:				Total 3:	990 000,00

Monsieur le Président informe l'assemblée qu'une modification du budget primitif 2009 a été réalisée suite à une remarque de la Préfecture.

Cette modification consiste à réduire le prélèvement du compte 68 pour un montant de 950€ et à transférer ce dernier au compte 022 aux dépenses imprévues.

De la sorte, l'équilibre des opérations d'ordre de section à section est respecté ainsi que l'équilibre global budgétaire.

Après avoir débattu, le comité syndical adopte à l'unanimité.

Délibération ASDé/100409-AF03

MARCHES PUBLICS EN PROCEDURE ADAPTEE : REGLEMENT INTERNE

Monsieur le Président expose :

Le règlement interne de procédure de passation des marchés adopté le 24 juin 2005, révisé les 19 mai 2006 et 27 juin 2008 doit être actualisé compte tenu des modifications des seuils au-delà desquels les procédures doivent être formalisées (art 26 du CMP) :

Marché en procédure adaptée de 1^{er} niveau : 0 à 20 000 € HT pour les travaux, fournitures et services

Marché en procédure adaptée de 2^{ème} niveau : 20 001 à 206 000 € HT pour les travaux, fournitures et services

Marché en procédure adaptée de 3^{ème} niveau : 206 001 à 2 500 000 € HT pour les travaux uniquement

Marché en procédure adaptée de 4^{ème} niveau : 2 500 001 à 5 150 000 € HT pour les travaux uniquement.

La procédure formalisée est requise pour les marchés de fournitures, services et prestations dès lors que le montant est supérieur à 206 000 € HT ; le déroulement de cette procédure s'effectue selon les règles du CMP.

Le nouveau règlement a été soumis au vote du comité syndical.

Le comité syndical adopte à l'unanimité.

Délibération ASDé/100409-MP05

PUBLICATION DES MARCHES CONCLUS EN 2008

Monsieur le Président expose :

Conformément à l'art 133 du CMP, et à l'arrêté du 8 décembre 2006 précisant les modalités de publication des marchés conclus l'exercice précédant l'année de publication et dessous rappelées :

Article 1

Au cours du premier trimestre de chaque année, le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice publie, sur le support de son choix, une liste des marchés conclus l'année précédente.

Cette liste indique, de manière séparée, les marchés relatifs aux travaux, aux fournitures et aux services.

Pour chacun de ces trois types de prestations, les marchés sont regroupés en fonction de leur prix selon les tranches suivantes :

- 4 000 HT à 19 999,99 HT ;*
- 20 000 HT à 49 999,99 HT ;*
- 50 000 HT à 89 999,99 HT ;*
- 90 000 HT à 134 999,99 HT ;*
- 135 000 HT à 209 999,99 HT ;*
- 210 000 HT à 999 999,99 HT ;*
- 1 000 000 HT à 2 999 999,99 HT ;*
- 3 000 000 HT à 5 269 999,99 HT ;*
- 5 270 000 HT et plus.*

Article 2

La liste, présentée conformément à l'article 1er, comporte au moins les indications suivantes :

- objet et date du marché ;*
- nom de l'attributaire et code postal.*

Pour l'année 2008 les marchés réalisés sont les suivants :

MARCHES DE FOURNITURES

4 000 à 20 000 € HT

N°Marché	Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal attributaire	Montant	Type de procédure
2008-023	Matériel vidéo surveillance TMB	08/01/08	SARL JC INFORMATIQUE	79100	5853,52	MAPA 2
2008-030	Achat Balayeuse	08/02/08	M3 ATLANTIQUE	79000	9 150,00	MAPA 2
2008-039	Photocopieur	29/05/08	ARTYL BUREAU	17000	8 500,00	MAPA 2
2008-049	Tables Salle de Réunion	05/06/08	SELOMA	79230	5 504,00	MAPA 2
2008-056	Sonorisation et équipement vidéo salle de réunion	16/07/08	SOFT SA	86000	9 991,88	MAPA 2

20 001 à 50 000 € HT

N°Marché	Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal attributaire	Montant	Type de procédure
2008-001	Matériel Informatique	08/01/08	SARL JC INFORMATIQUE	79100	43 634,89	MAPA 2
2008-002	Pneumatiques	25/01/08	ETS CHOUTEAU	79180	21 870,00	MAPA 2
2008-050	Fournitures de 6 caissons de 33 m3	11/07/08	SDEC	79043	33 300,00	MAPA 2
2008-051	Fourniture d'une remorque porte caissons	04/07/08	CIN	79043	33 500,00	MAPA 2
2008-058	Fourniture d'une remorque porte caissons	20/10/08	SDEC	79043	33 500,00	MAPA 2

50 001 à 90 000 € HT

N°Marché	Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal attributaire	Montant	Type de procédure
2008-010	Fourniture de Fuel domestique La Loge	25/01/2008	Chapus produits Pétroliers	86200	50 000,00	MAPA 2
2008-020	Fourniture de Fuel domestique plateforme de compostage Ste-Eanne, quais de transfert Ste-Eanne et Melle	25/01/2008	WOREX	79000	50 000,00	MAPA 2
2008-035	Remise en état du broyeur AK 230 Doppstadt	13/03/2008	W41 TP SAS	37210	59 176,57	MAPA 3
2008-054	Fourniture d'un camion d'occasion pour quais de transfert de Melle	04/07/2008	GARAGE JAULIN	79400	58 000,00	MAPA 3
2008_064	Remise en état retourneur d'andains	06/11/2008	CIN	79043	81 250,00	MAPA 3

90 001 à 135 000 € HT

N°Marché	Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal attributaire	Montant	Type de procédure
2008-008	Fourniture de Gazole 2008	25/01/2008	WOREX	79000	110 000,00	MAPA 4

206 001 à 1 000 000 € HT

N°Marché	Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal attributaire	Montant	Type de procédure
2008-025	Broyeur déchets verts	12/09/2008	W41 TP	37210	268 000,00	Appel d'Offres

MARCHES DE SERVICES

4 000 à 20 000 € HT

N°Marché	Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal attributaire	Montant	Type de procédure
2008-013	Réalisation des contrôles de la qualité des biogaz produits sur le CSDU de La Loge	17/01/2008	APAVE	44800	6 232,00	MAPA 2
2008-011	Maintenance torchère 2008	25/01/2008	CATTEC	47290	13 596,00	MAPA 2
2008-012	Analyse des effluents	19/02/2008	IANESCO CHIMIE	86038	6 750,84	MAPA 2
2008-022	Prestations broyage Lezay janv à juin	06/02/2008	LOCA RECUPER	79200	14 150,00	MAPA 2
2008-046	Prestations broyage Lezay juillet à septembre	24/06/2008	Maine Compost	49300	8 640,00	MAPA 2

20 001 à 50 000 € HT

N°Marché	Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal attributaire	Montant	Type de procédure
2008-009	Traitement des déchets verts Pays Thouarsais	25/01/2008	Loire Compost Environnement	49700	31 610,00	MAPA 2
2008-021	Prestations Garage	01/02/2008	Garage JAULIN	79400	40 000,00	MAPA 2
2008-021	Prestations Garage	04/02/2008	Garage BOIZUMEAU	79220	40 000,00	MAPA 2
2008-024	Location compacteur	08/01/2008	SAS ECOLOMAT	94596	28 200,00	MAPA 2
2008-038	Location Chargeuse Ste-Eanne	25/03/2008	M3	79000	25 000,00	MAPA 2
2008-040	Location d'une torchère	21/04/2008	FBI BIOME SA	02603	49 580,00	MAPA 2

50 001 à 90 000 € HT

N°Marché	Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal attributaire	Montant	Type de procédure
2008-009	Traitement des déchets verts Py, Val de Thouet, Pays Th	25/01/2008	LOCA RECUPER	79200	64 270,00	MAPA 3

MARCHES DE TRAVAUX

4 000 à 20 000 € HT

N° Marché	Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal attributaire	Montant	Type de procédure
2008-031	Travaux complémentaires La Loge II	20/02/2008	SARL PELLETIER	79143	15 204,50	MAPA 2
2008-033	Engazonnement et fertilisation 2008 La Loge	13/03/2008	HYDROGREEN	29674	4 000,00	MAPA 2
2008-036	Travaux de remise en état de la plateforme de compostage de Ste-Eanne (phase 2)	20/03/2008	ENT BOISLIVEAU	79800	15 961,40	MAPA 2
2008-037	Travaux complémentaires d'élargissement de voie de l'ISDND de La Loge 2	13/03/2008	SARL PELLETIER	79143	8 656,15	MAPA 2
2008-045	Travaux de remise en état compostage Ste-Eanne (phase 3)	22/05/2008	ENT BOISLIVEAU	79800	19 841,61	MAPA 2
2008-047	Travaux de remise en état des quais de transferts de Ste-Eanne	28/05/2008	CIN	79043	10 800,00	MAPA 2
2008-048	Remplacement du pont avant de la pelle à pneus	29/05/2008	M3 Atlantique	79000	11 014,25	MAPA 2
2008-053	Travaux de couverture du casier de l'ISDND de La Loge II	04/07/2008	SARL GOUBAND	79130	5 250,00	MAPA 2
2008-057	Travaux de couverture du casier de l'ISDND de La Loge II (phase 2)	22/07/2008	SGTP RACAUD	79240	6 002,00	MAPA 2
2008-060	Travaux de couverture du casier de l'ISDND de La Loge II (phase 3)	06/10/2008	SARL PELLETIER	79143	5 487,50	MAPA 2
2008_061	Travaux de remise en état de la plateforme de compostage de Ste-Eanne (phase 4)	20/10/2008	ENT BOISLIVEAU	79800	30 522,00	MAPA 2
2008_062	Aménagement paysager de La Loge (travaux supplémentaires)	24/10/2008	SARL Marc OLIVIER	79300	14 088,54	MAPA 2
2008_065	Travaux de remise en état des quais de transferts de Ste-Eanne	10/10/2008	Ent TMS	79400	15 040,00	MAPA 2

20 001 à 50 000 € HT

N° Marché	Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal attributaire	Montant	Type de procédure
2008-029	Travaux de remise en état de la plateforme de compostage de Ste-Eanne	01/02/2008	Entreprise BOISLIVEAU	79800	21 886,70	MAPA 2

Le comité syndical adopte à l'unanimité.
Délibération ASDé100409-MP06

MARCHES ATTRIBUES EN 2009

Monsieur le Président expose :

Depuis le début de l'exercice 2009, plusieurs marchés ont été passés avec une entreprise ou un fournisseur, ils concernent :

MARCHES DE FOURNITURES :

De 20 000 à 49 999,99 € HT

N° Marché	Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal attributaire	Montant	Type de procédure
2009.012	FUEL 2009 La Loge	19/01/09	CHAPUS PP	86200	35 000,00	MAPA 2

De 50 000 à 89 999,99 € HT

N° Marché	Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal attributaire	Montant	Type de procédure
2009.013	FUEL 2009 Ste-Eanne, Lezay, Mell et TMB	31/01/09	FALLOURD	79400	70 000,00	MAPA 3

De 133 000 à 205 999,99 € HT

N°Marché	Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal attributaire	Montant	Type de procédure
2009.011	Gazole 2009	31/01/2009	FALLOURD	79400	150 000,00	MAPA 4

MARCHES DE SERVICES :

De 20 000 à 49 999,99 € HT

N°Marché	Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal attributaire	Montant	Type de procédure
2009.007	Pneumatiques 2009	06/01/2009	CHOUTEAU Pneus	79185	24 750,00	MAPA 2
2009.002	Compostage SMPT	31/01/2009	Loire Compost Environnement	49700	31 870,00	MAPA 2
2009.018	Suivi, entretiens et dépannages des véhicules du SMITED	01/03/2009	Garage JAULIN	79400	36 000,00	MAPA 2

De 50 000 à 89 999,99 € HT

N°Marché	Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal attributaire	Montant	Type de procédure
2009.001	Compostage PARTH - VDT - TH	31/01/2009	LOCA RECUPER	79200	50 875,00	MAPA 3

MARCHES DE TRAVAUX :

De 20 000 à 49 999,99 € HT

N°Marché	Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal attributaire	Montant	Type de procédure
2009.026	Assistance Maîtrise d'œuvre aménagement casier La Loge (Tranche 2)	06/01/2009	SAFEGE	33160	27 695,00	MAPA 2

Le comité syndical est informé.
Délibération ASDéI100409-MP07

REGLEMENT INTERIEUR

Le règlement intérieur du syndicat vient d'être élaboré, il est constitué de clauses de portées générales et de clauses particulières spécifiques aux services existants et régissant les règles de fonctionnement de chacun d'eux : sécurité, hygiène, horaires etc... Sur ce dernier point, une homogénéisation des horaires de travail est demandée par la direction avec arbitrage d'un groupe d'élus.

Ce règlement doit être soumis au CHS du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale.

Le comité syndical est informé.

PLAN DE FORMATION DES AGENTS

Un règlement interne général reprenant les dispositions réglementaires a été préparé pour être soumis à l'avis du CTP du 14 mai prochain.

Le recueil des besoins des services et des besoins individuels est en cours.

L'étape suivante consiste à mettre en place dès 2010 un plan de formation annuel pour en chiffrer le coût annuel et le volume d'absentéisme en jours.

Le comité syndical est informé.

ETUDE OPTIMISATION GESTION DES DECHETS EE

Une consultation est lancée pour l'ensemble du territoire avec une tranche conditionnelle concernant le SVL et le SMPT qui ont émis le souhait de mener cette étude seuls. Le cahier des charges a été envoyé aux collectivités adhérentes du SMITED excepté le SVL et le SMPT.

La remise des prix est prévue le 24 avril 2009. Dans le choix du bureau d'étude seront invités les membres du comité de pilotage EE de chaque territoire.

Deux techniciens du SMITED suivront la formation de coordination nécessaire au suivi de l'étude.

Le SMITED a invité les techniciens des structures adhérentes parties prenantes de l'étude à suivre cette formation.

Le comité syndical est informé.

OUVERTURES DE POSTES

Monsieur le Président expose :

Conformément aux statuts de la fonction publique territoriale et dans le cadre de l'avancement de grade **des agents en poste**, Monsieur le Président propose la création des postes suivants à compter du 1^{er} mai 2009 :

- 2 postes d'adjoints techniques de 1^{ère} classe à temps plein
- 1 poste d'adjoint technique principal de 2^o classe à temps plein
- 1 poste d'adjoint administratif principal de 1^o classe à temps plein
- 1 poste de rédacteur territorial à temps plein
- 1 Assistant de gestion contractuel sur le grade de rédacteur ou attaché. Cette personne devra se former à la comptabilité publique.

Les membres du Comité Syndical seront sollicités par Mr le Président pour ouvrir ces postes.

Le comité syndical adopte à l'unanimité.
Délibération ASDé1100409-AA01

FERMETURES DE POSTES

Monsieur le Président expose :

Suite à la création de postes dans le cadre de l'avancement de grade, Monsieur le Président propose la fermeture des postes suivants à compter du 30 avril 2009 :

- 5 postes d'adjoints techniques de 2^o classe à temps plein
- 1 poste d'adjoint administratif principal de 2^o classe

Les membres du Comité Syndical autorisent Mr le Président à fermer ces postes en vue du reclassement des agents.

Le comité syndical adopte à l'unanimité.
Délibération ASDé1100409-AA02

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Président informe l'assemblée que le Directeur du SMITED devra s'absenter pour raison de santé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h00.

Le Président du SMITED
Claude ROULLEAU

La secrétaire de séance

Marie-Françoise TRAVERS